

Rénovation de l'EHPAD « Les résidences du Quercy Blanc »

Le préfet du Lot est allé à la rencontre du maire de Montcuq-en-Quercy-Blanc et du directeur de l'EHPAD qui ont reçu **442 400 €** afin d'améliorer le bâtiment pour prendre en compte les besoins fonctionnels. Le préfet a profité de cette visite pour saluer les résidents de l'EHPAD et reconnaître l'implication de l'ensemble des personnels soignants engagés pendant la crise sanitaire.



21 mai 2021



28 mai 2021

Réhabilitation du foyer rural de Calès

La sous-préfète de Gourdon a déposé un panneau France Relance, en présence de Jean-François Poncelet, maire de Calès, et Jean-Claude Requier, sénateur du Lot. Le projet, financé par l'État à hauteur de **15 229 €**, a été sélectionné afin de bénéficier de financements pour la rénovation énergétique des bâtiments publics. Le Lot a reçu, pour ces projets, une enveloppe de 6,1 millions d'euros.



27 mai 2021

Rénovation de la mairie de Saint-Vincent-Rive-d'Olt

Nicolas Regny, sous-préfet de Cahors, s'est rendu auprès du maire de Saint-Vincent-Rive-d'Olt. La commune a reçu **28 688 €** pour la rénovation de la mairie. L'État, par France Relance, finance le projet à hauteur de 60 %.



23 juin 2021

Un pôle santé à Vire-sur-Lot

Nicolas Regny, sous-préfet de Cahors, a rencontré les élus de Vire-sur-Lot. La commune bénéficie de **129 322 €** dans le cadre de la rénovation énergétique des bâtiments publics, de France Relance. Le projet permettra de transformer l'ancienne école en pôle santé, réunissant des professionnels de santé dans des locaux adaptés.

ENTREPRISES, COLLECTIVITÉS... MAIS AUSSI ASSOCIATIONS

Soutenir les initiatives solidaires et écologiques



Appel à projets alimentation locale et solidaire

Pour développer une alimentation de qualité accessible à tous, le Plan de relance soutient le développement de projets locaux permettant l'accès aux produits frais et de qualité, en particulier pour les populations isolées ou modestes.

Il vise à soutenir les initiatives locales des acteurs, et notamment des associations ayant des projets de mise à disposition d'une alimentation de qualité pour tous. Le soutien ira également aux producteurs ayant des démarches collectives de structuration de l'approvisionnement en produits locaux et de qualité ; et aux initiatives de développement des commerces solidaires ambulants destinées en particulier aux personnes isolées ou modestes.

Pour le département du Lot, 110 000 € sont destinés à accompagner les initiatives locales dans le cadre d'un appel à candidature départemental.

L'appel à projets est ouvert jusqu'au 31 juillet 2021.

Hébergement des personnes sans domicile fixe

À la suite à l'appel à projet lancé par le Ministère du Logement en mars 2021 dans le cadre de France Relance, 137 projets de modernisation d'accueils de jour et 8 projets d'humanisation de centres d'hébergement en outre-mer viennent d'être sélectionnés. Sur une enveloppe de 20 millions d'euros, les projets permettront la réhabilitation de locaux parfois vétustes ou qui ne sont plus adaptés aux usagers dont les besoins et les profils évoluent.

Pour augmenter la capacité d'accueil et améliorer l'offre de services, les porteurs de projet seront soutenus pour

Jardins partagés

Cinq projets de jardins partagés, à Cahors, Gourdon, Pradines, Saint-Céré et Souillac, ont déjà bénéficié de financements. 15 000 € permettent de poursuivre l'appel à projet jusqu'au 31 juillet 2021.

L'enveloppe est destinée à accompagner les initiatives locales de création ou d'extension de jardins partagés collectifs situés dans les zones urbaines et périurbaines des communes de plus de 3 000 habitants.

Le projet de l'Association des jardins familiaux de la Solidarité de Souillac consiste à améliorer le fonctionnement du jardin en remplaçant une vieille pompe thermique par une pompe solaire et en créant un espace de convivialité afin de développer des manifestations avec les habitants et les partenaires locaux. Trois référents jardiniers participeront également à une formation afin d'acquérir des connaissances et les partager avec les autres jardiniers pour développer des techniques respectueuses de l'environnement et prendre en compte le changement climatique.

S'agissant du projet de Cahors, le préfet du Lot et le maire de Cahors ont inauguré, le 28 mai, le jardin situé sur les allées Fénelon.



agrandir, déménager ou repenser l'aménagement intérieur de leurs locaux.

Les projets de réhabilitation permettront de plus d'enrichir l'offre de service : création de bagageries, d'espaces de restauration, d'abris extérieurs pour les animaux, de vestiaires, de salle de repos par exemple. L'accès des personnes à mobilité réduite a également fait l'objet d'une attention particulière de la part de nombreuses structures qui prévoient d'adapter l'accès aux locaux, et en particulier aux sanitaires.

Dans le Lot, le projet de modernisation de l'accueil de jour à l'AHIS- Cahors a été retenu en totalité à hauteur de 218 926 €.

Plan de soutien aux associations de lutte contre la pauvreté

La première vague de financement a accordé, le 9 avril dernier, un soutien à 47 projets en région Occitanie, pour un montant total de près de 3,9 millions d'euros (soit 60,5 % de l'enveloppe régionale de 6,3 millions d'euros).

La deuxième vague de l'appel à projets a permis de financer 29 projets en Occitanie, pour un montant total de près de 2,6 millions d'euros.

La sélection opérée par cette deuxième vague continue de couvrir un large champ d'actions allant de l'accès aux biens essentiels, aux droits, en passant par la lutte contre l'isolement et le soutien à la parentalité.

Dans le Lot, ce sont **trois projets qui ont été retenus, pour un montant total de 138 034 €.**

- le **Secours populaire français**, au titre du soutien aux familles ;
- la **Banque alimentaire avec le Secours populaire**, au titre de l'aide alimentaire ;
- **Lot Pour Toits**, au titre de l'insertion sociale et professionnelle .

STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ



François LABALLE, directeur lotois du Secours populaire français

Pour le Secours Populaire du Lot, la crise sanitaire est avant tout une crise sociale.

Les demandes de secours alimentaire ont connu une très forte progression en villes lors du premier confinement (+ 40% de personnes accueillies par rapport à 2019), tandis que le second confinement a vu émerger une forte demande d'aide alimentaire chez les étudiants pour lesquels nous avons créé, avec la Banque Alimentaire et le Grand Cahors, une distribution spécifique (170 bénéficiaires sur Cahors).

Face à cette crise, les bénévoles de l'association se sont mobilisés pour ne jamais interrompre l'aide alimentaire et développer les partenariats au service de cette urgence.

La crise s'est aussi traduite par des difficultés plus fortes, pour les personnes éloignées des villes et de nos cinq antennes, à accéder à nos soutiens.

Le Secours populaire a donc sollicité France relance, la Région Occitanie et les collectivités lotoises sur deux axes : un élargissement de nos solidarités notamment sur le champ de la santé ou vers les étudiants et la jeunesse, voire avec un conseiller numérique ;

“ **Face à cette crise, les bénévoles de l'association se sont mobilisés pour ne jamais interrompre l'aide.**

”

L'aide alimentaire dans le Lot en 2020

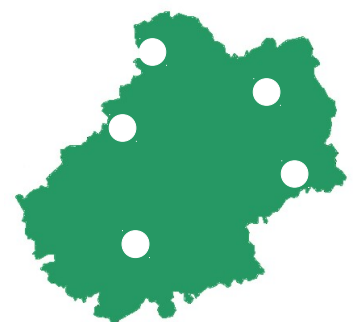
1 123 familles aidées pour les besoins alimentaires en 2020 soit 2 666 personnes, dont 1 342 enfants et jeunes.

→ + 40% de personnes accueillies par rapport à 2019

131,7 tonnes de produits alimentaires distribués en 2020, équivalent à 263 000 repas

et un renforcement de nos capacités logistiques pour améliorer la qualité de notre aide alimentaire (en produits frais notamment, via le respect de la chaîne du froid) et son accessibilité, avec la volonté de réduire nos zones blanches en visant la création d'antennes sur Gramat et Puy l'Evêque ou Prayssac.

5 antennes actives dans le Lot qui proposent une permanence d'accueil et de solidarité, une distribution alimentaire et une boutique solidaire



Cahors, Figeac, Gourdon, Saint-Céré et Souillac

Zoom sur...

Contribuer à la relance de l'activité des associations

Après les sept premiers conseillers numériques affectés en avril à quatre structures publiques, l'Agence nationale de la cohésion des territoires a affecté 11 conseillers supplémentaires pour les structures du Lot.

Financés par France Relance à hauteur de 50 000 € pour les structures publiques, et entre 32 000 € et 40 000 € selon la durée du contrat de travail pour les structures privées, **ces conseillers permettront de rapprocher le numérique du quotidien des Français, en proposant une solution d'accompagnement au numérique dans l'ensemble du territoire national.**

18 conseillers numériques dans le Lot pour un financement de l'État de 798 000 €



L'association Regain bénéficie d'un conseiller numérique financé à hauteur de 40 000 €.

Les nouveaux conseillers numériques lotois seront affectés à :

l'Office du tourisme de la vallée de la Dordogne
la communauté de communes de la Vallée du Lot et du Vignoble

la Chambre d'agriculture du Lot (2 conseillers)
l'association REGAIN-Figeac

l'association Entraide de Vayrac

le tiers lieu dédié à l'économie sociale et solidaire TILDESS à Cahors

le centre technico-social cadurcien

le Secours populaire français

la Locollective à Cajarc

l'association RERTR

Fonds d'UrgencESS

Initié par le Secrétariat d'État à l'Économie Sociale, Solidaire et Responsable, le Fonds UrgencESS s'adresse aux structures de l'Économie sociale et solidaire qui rencontrent des difficultés liées à la crise.

Le Fonds UrgencESS propose à ces structures **une aide ponctuelle**, sous forme de prime non remboursable, d'un montant forfaitaire en fonction du nombre de salariés : 5 000 € entre 1 et 3 salariés, 8 000 € entre 4 et 10 salariés.

Sont éligibles les structures qui :

→ Appartiennent au champ de **l'Économie sociale et solidaire** : Associations, Coopératives, Entreprises agréées ESUS (En treprises Solidaires d'Utilité Sociale), Entreprises IAE (EI, ACI, AI, EA, ESAT...), Entreprises ayant inscrit dans leurs statuts les principes de l'Économie sociale et solidaire

→ Comptent **entre 1 et 10 salariés**

→ Présentent une **situation économique et financière fragilisée par la crise COVID**, mais avec des perspectives de relance.

“

Contribuer à la relance de l'activité et à la préservation des emplois des structures de l'ESS.

”



Pour profiter de la relance...



Une rubrique **France relance dans le Lot** sur le site internet de la préfecture <http://www.lot.gouv.fr/le-plan-france-relance-dans-le-lot-r4366.html>



Une adresse mail à disposition pour faire part de vos projets pref-plan-relance@lot.gouv.fr



Une équipe à vos côtés dans toutes vos démarches

Soutien à l'investissement et à la modernisation des filières de l'industrie	Fin septembre 2021
Appel à projet IndusEE	Fin du 2 ^e trimestre 2021
Appel à projet « Biomasse Industrie Agriculture Tertiaire, « BCIAT 2020 » Aides à l'investissement et au fonctionnement pour soutenir la décarbonation de l'industrie	Deuxième appel à projets à venir
Appel à manifestation d'intérêt (AMI) IndusDECAR (décarbonation)	Fin du 2 ^e trimestre 2021
PIA « Briques technologiques et démonstrateurs hydrogène »	Période 2020-2023
« Écosystèmes territoriaux hydrogène »	Période 2020-2023
Renforcement du Fonds Avenir Bio	Fin au 1 ^{er} septembre 2022
Appel à projet Combustibles solides de récupération (CSR) Energie 2021	Fin au 14 octobre 2021
Mise à niveau numérique des TPE/PME/ETI : Industrie du futur	Deuxième appel à projets à venir
Appel à manifestation d'intérêt (AMI) Renouveau forestier	Guichet continu
Appel à projet et Guichet ITN5 – Cycle de vie de la donnée	Fin du 2 ^e trimestre 2022
Appel à projet ITN8 – Projets de transformation numérique structurant	Fin du 2 ^e trimestre 2022
Plan de structuration des filières agricoles et alimentaires	Fin au 31 décembre 2022
Plan « protéines végétales » Investissement pour la structuration de la filière	Fin au 31 décembre 2022
Appel à projet « EnergieSprong » de massification des solutions industrielles de rénovation thermique	
Développement de tiers lieux favorisant l'accès à l'alimentation des personnes hébergées à l'hôtel	
Réseaux d'initiative publique de très haut débit (fibre)	
Appel à projet ITN3 – Extensions territoriales de bonnes pratiques numériques	Fin au 2 ^e semestre 2022
Initiative « jardins partagés » AAP départementaux pour la création de nouveaux jardins partagés ou le soutien au développement de jardins existants	Fin au 31 juillet 2021
Aide aux investissements de protection face aux aléas climatiques Volet B – financement de projets « eau » collectifs	
Économie circulaire	Jusqu'à fin 2022
Écoconception	Jusqu'à fin 2022
Entreprises Engagées pour la Transition Écologique (EETE)	Jusqu'à fin 2022
Tourisme durable	Jusqu'à fin 2022

Bon « bilan carbone »	jusqu'à fin 2021
Accompagnement Bpifrance pour les entreprises de la filière	Fin au 31 août 2021
Appel à projets collaboratifs – Spatial	Appels à projets à venir
AAP et guichet ITN7 – Transformation numérique des collectivités	Jusqu'au 2 ^e semestre 2022
Alimentation locale et solidaire	Fin au 31 juillet 2021
Pacte « biosécurité et bien-être animal » en élevage – Soutien à l'investissement	Fin au 2 ^e semestre 2022
Plan de soutien à l'accueil des animaux abandonnés et en fin de vie – Soutien à la structuration via les têtes de réseau	Fin au 31 décembre 2022
Restauration écologique d'écosystèmes terrestres dégradés (Office français de la biodiversité)	Fin au 2 ^e trimestre 2021
Soutien aux Atlas de la Biodiversité Communale (Office français de la biodiversité)	Fin au 2 ^e trimestre 2021
Soutien à la filière bois Volet A : fonds Bois III	Appel à projets à venir
Appel à projet dans le cadre du programme prioritaire de recherche (PPR) « Applications de l'hydrogène »	Appel à projets à venir
Appel d'offres dans le cadre du mécanisme de soutien à la production d'hydrogène décarboné	Appel à projets à venir

Tous les appels à projets nationaux sont disponibles sur planderelance.gouv.fr
 Les appels à projets départementaux sont consultables sur lot.gouv.fr